

Incidents et début d'incendie au lycée Dumézil de Vernon : la PEEP rappelle des professeurs à leur responsabilité morale

Par Sylvie Callier

2-3 minutes

Les élèves de première ont été rassurés ce mardi 4 février par des parents d'élèves devant le lycée. La Police aussi était là. Les lycéens vont pouvoir passer la suite des épreuves de contrôle continu (appelées E3C).

Hier, des manifestants (lycéens ou pas) ont essayé de bloquer l'entrée. D'autres ont fait irruption et mis le feu. Des pierres ont été jetées sur les forces de l'ordre. Les épreuves ont été interrompues, les élèves évacués. Une personne a été interpellée.

Des actes violents sous couvert de protestation [contre la réforme du baccalauréat](#). Des parents d'élèves demandent que leurs enfants puissent passer leur examen dans le calme. Ils estiment que des enseignants ont créé **un mauvais climat**.

"Nous considérons que des professeurs ont mis nos enfants en danger. Et ce matin, ils n'étaient pas là. C'est bien de mettre le feu mais il faut aussi savoir l'éteindre à temps. Ce n'est pas acceptable"

(la représentante de la Peep à Vernon. Fédération d'associations de parents d'élèves)

La réaction de la présidente de la PEEP à Vernon
Interview d'Emmanuelle Partouche et Olivier Flavien

La réaction de la rectrice de l'académie de Normandie

Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie va donner suite aux actions violentes qui ont visé le lycée et les élèves.

"La rectrice de l'académie de Normandie condamne fermement les débordements survenus ce matin au lycée Dumézil de Vernon (Eure).

Des élèves de cet établissement s'étant rassemblés devant le lycée pour s'opposer à la tenue des E3C, plusieurs individus ont provoqué un départ de feu dans l'enceinte de l'établissement. Personnels et élèves ont dû être évacués et une intervention des pompiers a été nécessaire.

A l'extérieur du lycée, les forces de l'ordre présentes pour sécuriser l'établissement ont été visées par des jets de pierre.

La Rectrice rappelle que ces agissements sont passibles de sanctions. Des suites leurs seront données en lien avec la Préfecture."